

## Intégrer la Sécurité dans son Organisation

### Objectifs

Etre capable de :

- Décliner de manière opérationnelle la politique Sécurité de son entreprise
- Décliner la politique d'évaluation des risques professionnels au sein de son atelier
- Assurer la transmission d'informations au niveau de son entreprise

### Contenu

#### 1. La Sécurité en entreprise

- Les exigences légales de l'article L230-2 du Code du Travail
- Obligations légales en matière de S&ST
- Les différents types de responsabilité
- Les enjeux de la Sécurité

#### 2. La politique Sécurité de l'entreprise

- Finalités de la politique Santé-Sécurité au Travail
- Approche humaine, technique et organisationnelle

#### 3. Réaliser le bilan Sécurité de son entreprise

- Bilan, enjeux et perspectives
- Indicateurs de santé et sécurité au travail
- Méthodologie d'analyse en fonction des taux de fréquence, de gravité de son secteur d'activités mais aussi de ses résultats

#### 4. Identifier et gérer les situations à risques

- La réglementation applicable à l'évaluation des risques
- Différenciation des notions de dangers et de risques
- Comment réaliser la cartographie des risques liés à son entreprise
- Cotation et hiérarchisation des risques
- Mise en place d'un plan d'actions relatif au Document Unique

#### 5. Organisation de la prévention et des procédures :

- Auto-évaluation de l'organisation de la Sécurité
- Les contraintes réglementaires liées à son activité
- L'organisation et le suivi des vérifications périodiques
- Le suivi des entreprises extérieures
- Former et informer les acteurs de la sécurité
- Organisation des secours et gestion des habilitations
- Plan de formation relatif à la S&ST
- Indicateurs santé-sécurité au travail
- Résolution des problèmes de prévention en équipe : les accidents de travail, les presque accidents, les situations dangereuses

### Contexte

De nos jours, la performance d'une entreprise passe par la maîtrise de ses risques.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont des symptômes de dysfonctionnement dans l'organisation de l'entreprise.

La Direction a le devoir de considérer l'amélioration de la Sécurité et des conditions de travail comme une partie essentielle de sa mission.

Nous nous apercevons de plus en plus que la prévention des risques professionnels est une préoccupation industrielle au même titre que la Qualité et la Production.

### Méthode pédagogique

Le formateur s'appuiera sur la pratique des participants.

Un support de formation sera remis à chaque participant dans lequel il retrouvera les apports méthodologiques mais également les sujets des études de cas ou exemples qui auront servis à illustrer la manière de procéder.

**Le Formateur est Consultant Sécurité au sein du CRTA depuis 8 ans et il est reconnu par la CRAM comme Intervenant en Prévention des Risques Professionnels dans les domaines Techniques et Organisationnels**

<b>Public</b> Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise. Chef d'entreprise ou son représentant, responsable qualité, maintenance, production, chargé de Sécurité, agents de maîtrise - Membres du CHSCT	<b>Durée : 1 jour</b>  27 Février 2008 04 Décembre 2008	<b>Référence : SST 2</b>  <b>Tarif H.T. : 210 €</b>
---	--	---